

Arrêté du ministre de la Sécurité publique concernant la mise en œuvre du Programme général d'aide financière lors de sinistres relativement aux pluies abondantes et aux tornades survenues le 31 juillet 2004, dans des municipalités du Québec

LE MINISTRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE,

VU le décret n° 1383-2003 du 17 décembre 2003 par lequel le gouvernement a établi, en vertu de l'article 100 de la Loi sur la sécurité civile (L.R.Q., c. S-2.3), le Programme général d'aide financière lors de sinistres destiné à compenser les préjudices subis par des particuliers, des entreprises, des organismes et des municipalités en raison d'un sinistre réel ou imminent;

VU que ce décret prévoit que le ministre de la Sécurité publique est responsable de l'application de ce programme;

VU l'article 109 de la loi qui prévoit que la mise en œuvre, pour un risque ou un événement particulier, d'un programme général visé à l'article 100 relève du ministre responsable de l'application du programme;

CONSIDÉRANT que des pluies abondantes et des tornades sont survenues le 31 juillet 2004, dans des municipalités du Québec;

CONSIDÉRANT que ces événements d'origine naturelle apparaissent constituer un sinistre au sens de la loi;

CONSIDÉRANT que des résidences principales et des infrastructures municipales essentielles ont subi des dommages attribuables à ces pluies abondantes et à ces tornades;

ARRÊTE CE QUI SUIT :

Est mis en œuvre le Programme général d'aide financière lors de sinistres établi par le décret n° 1383-2003 du 17 décembre 2003 au bénéfice des sinistrés des municipalités indiquées à l'annexe jointe au présent arrêté, qui ont subi des préjudices en raison des pluies abondantes et des tornades survenues le 31 juillet 2004.

Le ministre de la Sécurité publique,

Signé à Québec, le \_\_\_\_\_

<b><u>Municipalité</u></b>	<b><u>Désignation</u></b>	<b><u>Circonscription électorale</u></b>
<b><u>Région 12</u></b>		
Frampton	Municipalité	Beauce-Nord
Saint-Léon-de-Standon	Paroisse	Bellechasse
Saint-Malachie	Paroisse	Bellechasse
Saints-Anges	Paroisse	Beauce-Nord
Thetford Mines	Ville	Frontenac
Vallée-Jonction	Municipalité	Beauce-Nord
<b><u>Région 16</u></b>		
Châteauguay	Ville	Châteauguay
Saint-Pie	Ville	Iberville
<b><u>Région 17</u></b>		
Durham-Sud	Municipalité	Johnson
Saint-Albert	Municipalité	Richmond